

## **Vous avez une carte Pharmaprix Optimum ? Vous êtes peut-être membre de ce recours collectif**

Cet avis concerne un recours collectif entrepris par Option consommateurs contre Pharmaprix, Shoppers Drug Mart, Corporation Shoppers Drug Mart et 911979 Alberta Ltd au sujet des modifications apportées au programme de fidélisation Optimum le 1er juillet 2010. Option consommateurs estime que ces entreprises n'avaient pas le droit de réduire unilatéralement la valeur des points du programme Optimum.

Le recours collectif vise à indemniser les membres du groupe pour la perte de valeur de leurs points Optimum et à rétablir le barème de points en vigueur au 30 juin 2010.

Le 9 mars 2012, la Cour supérieure a autorisé Option consommateurs à entreprendre un recours collectif contre ces entreprises.

**Ce jugement peut avoir des conséquences sur vos droits, que vous agissiez ou non. Veuillez lire attentivement cet avis.**

### **Qui est membre ?**

Vous êtes membre de ce recours collectif si :

- Le 30 juin 2010, vous étiez membre du programme Pharmaprix Optimum ;
- ET**
- Vous êtes résidant du Québec.

### **Quels sont vos droits?**

#### **Que dois-je faire pour participer à ce recours?**

Si vous êtes membre du groupe et que vous êtes d'accord avec l'objet de la poursuite contre les entreprises poursuivies, vous n'avez rien à faire pour participer à ce recours.

**Vous pouvez vous exclure du groupe** si vous ne désirez pas être lié par le recours collectif contre Pharmaprix et Shoppers Drug Mart.

#### **Comment vous exclure du groupe?**

Pour vous exclure, vous devez aviser par écrit le greffier de la Cour supérieure en envoyant une lettre indiquant :

- le numéro du dossier : 500-06-000517-108 ;
- vos noms, adresse et numéro de téléphone ;
- votre déclaration : je suis membre du groupe et je désire m'exclure du recours collectif ;
- votre signature.

Vous devez acheminer votre lettre par courrier recommandé ou certifié **avant le 19 juillet 2012** à l'adresse suivante:

Greffier de la Cour supérieure du Québec  
Palais de justice de Montréal  
1, rue Notre-Dame Est, Bureau 1.120  
Montréal (Qc) H2Y 1B6

#### **Pour en savoir plus sur ce recours collectif**

Consultez l'avis détaillé sur les sites web suivants :

[www.option-consommateurs.org](http://www.option-consommateurs.org)

[www.sfpavocats.ca/recours-collectifs/index.html](http://www.sfpavocats.ca/recours-collectifs/index.html)

ou appelez le cabinet Sylvestre Fafard Painchaud au **514 937-2881 ext. 223**

